

Adresse de correspondance :
PETR Pays du Gévaudan-Lozère
830 av de la Méridienne
ZA Ste Catherine - 48100 Marvejols

<u>Courriel</u>: contact@petr-gevaudan-lozere.fr <u>Site internet</u>: <u>www.pays-gevaudan-lozere.fr</u>

Département de la Lozère REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU GEVAUDAN-LOZERE CONSEIL SYNDICAL

Délibération n° DE_2021_003

Objet : Demande de financement Région Occitanie Ingénierie territoriale

Séance du mardi 16 février 2021

Date de la convocation:

Membres en exercice: 17

<u>Présents</u>: Alain ASTRUC, Agnès BOUARD, Lionel BOUNIOL, Jean-Noel

BRUGERON, Alain GUENNOU, Christine HUGON, Noël LAFOURCADE,

Présents: 10

Jérémy PIC, Jean-Paul POURQUIER, Jean-Claude SALEIL

Votants: 10 Pour: 10 Représentés:

Contre: 0 Abstention: 0

<u>Excusés</u>: Patricia BREMOND, Eve BREZET, Emmanuel CASTAN, Jean-Claude CAYREL, Séverine CORNUT, Jean-Paul ITIER, Pierre REY,

Philippe ROCHOUX, David RODRIGUES, Christine VALENTIN

<u>Absents</u>: Bernard BASTIDE, Michèle CASTAN, Alain FARGES, Aymeric FELGEIROLLES, Denis GRAS, Ludovic JAFFUEL, Raymonde JOUBERT, Martial MALIGES, Vincent REMISE, Francis SARTRE, Samuel SOULIER,

Christophe SUDRE, Michel THEROND

Secrétaire de séance : Jean-Claude SALEIL

L'an deux mille vingt-et-un et le seize février à 14 heures 00, en application des articles L5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, L.5711-1, L5210-1 à L.5212-34, et L2121-7 de ce même code, s'est réuni le conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère.

Depuis 2018, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère anime en partenariat avec le Parc naturel régional de l'Aubrac et le PETR du Haut-Rouergue le Contrat Territorial Occitanie « Aubrac Olt Causses Gévaudan ». Ce contrat permet de mobiliser des crédits de la Région pour les projets des collectivités du territoire éligibles aux fiches actions de ce contrat, en particulier le dispositif « Bourgs-centres ». L'animation de ce contrat est financée par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

La demande de financement adressée chaque année à la Région indique également l'ensemble des financements régionaux pour l'ingénierie du territoire, soit pour le PETR du Gévaudan-Lozère le cofinancement du programme Leader, le cofinancement de la mission Accueil de Nouvelles Populations et poup REPET UNE participation à l'ingénierie du projet de SCOT, dont le SRADDET est un document

Date de réception de l'AR: 17/02/2021 048-200078343-20210216-DE_2021_003-DE cadre.

Aussi,

Vu la loi du 27 janvier 2018 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) créant les Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux,

Vu les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-lozère, et plus particulièrement l'article 7 portant sur les missions qu'il exerce,

Vu la délibération n°CP/2018-Dec/11-11 en date du 7 décembre 2018 du Conseil régional Occitanie Pyrénées Méditerranée, approuvant le contrat cadre 2018-2021 « Aubrac Olt Causses Gévaudan », Considérant qu'il est nécessaire de présenter une demande de financement au titre de l'ingénierie territoriale 2021,

Ouï l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil syndical :

 valide le plan d'actions suivant pour l'ingénierie territoriale 2021 du PETR du Gévaudan-Lozère

 Autorise en conséquence le Président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère à solliciter les subventions correspondantes et à signer tout acte se rapportant à ce projet

Certifié conforme,

A Marvejois, le 16 février 2021

Jean-Paul POURQUIER

Président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère